

Charte interne du Fab Lab artisanal et inclusif

La Rampe - Pagawy

Porté par Pagawy, le Fablab artisanal et inclusif fait partie d'un lieu regroupant un collectif d'artistes et artisan.e.s, : la Rampe. C'est un laboratoire de fabrication artisanal, inclusif et solidaire, ouvert à toute personne souhaitant explorer, apprendre, fabriquer ou partager des savoir-faire manuels, numériques et artistiques.

Le lieu repose sur des valeurs de bienveillance, coopération et transmission. Chaque usager.e s'engage à respecter ces valeurs. Tout comportement discriminatoire ou irrespectueux entraînera l'exclusion immédiate du lieu.

Modalités

Le Fab Lab est ouvert aux usager.es internes et externes :

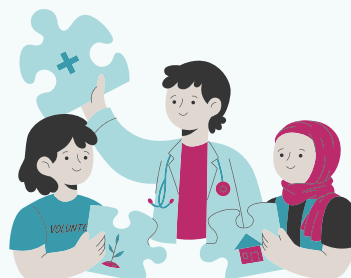
- Interne (résident.e.s ou membres du CA)
- Externe (public ponctuel)

Toute utilisation des machines, ou des espaces doit faire l'objet d'une réservation **obligatoire** via une plateforme. Cette réservation peut être effectuée jusqu'à 1h avant utilisation. Toutefois, la priorité sera donnée aux usager.es externes.

Pour les usager.es internes, l'utilisation est gratuite jusqu'à 3h/jour/structure sur 2 jours consécutifs maximum. Soit un forfait maximum de 15h par semaine. Des exceptions peuvent être accordées en fonction de la typologie du projet et de la machine. Exemple : utilisation de la machine 3D la nuit.

Au-delà du forfait maximum, une tarification spécifique sera proposée.

Pour les usager.es externes, un tarif spécifique est proposé (tarif horaire, ou adhésion mensuelle ou annuelle) donnant accès au fablab, sur réservation préalable, et durant les horaires d'ouverture.



Formules

Lors d'événements, formations ou ateliers, il existe deux formules :

“Accompagnement” :

- La gestion des client.es et l'encadrement sont assurés par Pagawy
- Les intervenant.es internes ou externes sont rémunéré.e.s comme prestataires
- les tarifs sont fixés à l'avance

“Autonomie” :

- Le porteur de projet est en totale autonomie dans l'ensemble des étapes (relation clients, production, communication, etc.)
- Une part du chiffre d'affaires ou un forfait fixe est reversé à Pagawy pour les usager.es externes, et , si supérieur à 3h/jour d'utilisation et/ou impliquant un groupe supérieur à 6 personnes, pour les usager.es internes.

Le pourcentage varie en fonction de l'usage du lieu, de l'accompagnement/du service fourni, de la typologie d'activité, de la durée d'occupation, etc.



Règles

Chaque usager.e doit s'engager à respecter les espaces mis à disposition.

Cela passe par :

- Le nettoyage du poste de travail après usage
- La remise des outils à leur place
- Le maintien des espaces communs propres
- Le respect des règles communautaires (partage des ressources, respect de chacun.e, signalement de casse ou incident, etc.)

Accès

- L'accès aux machines et aux logiciels est conditionné à une formation préalable qui est définie par typologie d'ateliers (bois, textile, numérique, etc.).
- Le fablab est accessible selon un calendrier défini au préalable en interne. Ce calendrier est susceptible de varier.
- Certains équipements sont dédiés et réservés spécifiquement aux personnes en situation de handicap. Ils sont identifiés par un marquage spécifique.
- Une assurance responsabilité civile individuelle est obligatoire



Sécurité

Il est strictement interdit de manger, boire ou fumer dans les espaces de production.

Les consignes de sécurité incendie, de premiers secours et de déclenchement/extinction de l'alarme doivent être connues et respectées.

Le port des EPI (équipements de protection individuelle) est obligatoire pour certaines machines.

Des caméras de sécurité sont présentes dans les espaces pour garantir la sûreté des personnes, prévenir les abus ou les incidents.

Il est interdit de :

- Sauvegarder des fichiers personnels sur les ordinateurs communs
- Supprimer et/ou modifier des logiciels/données installés
- Déplacer des équipements/machines/consommables en dehors du Fablab

Niveaux de compétences



APPRENTI.E

- Est encadré.e pour toute utilisation
- Ne prend aucune décision technique seul.e
- Est en phase d'apprentissage



INTERMÉDIAIRE

- Autonomie sur certaines machines
- Est responsable de la qualité de ce qu'il fabrique
- Peut aider les apprenti.e.s à progresser



EXPERT.E

- Autonomie complète
- Est garant.e de la sécurité et du bon usage
- Forme les apprenti.e.s et intermédiaires